VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant.

EMPLACEMENT D'AFFAIRE

Et résidence à deux étages en bois, No 2884 rue S. Remparts près Washington.

Et le cottage, résidence double contigu Nos 2816 et 2818 rue S.Remparts.

Successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte des successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dryades, Sixième et St Denis, maintenant S Remparts, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis maintenant rue S Remparts sur 45 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, et est formé de la portion du fond d'un lot de terre désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Pilié et De Ponilly, architectes, daté le 22 décembre 1864. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en bois, occupée comme un établissement d'affaires et résidence, exigeant de bons locataires; dans une section très peuplée et s'améliorant et portant le numéro municipal 2814, rue Sud Remparts; et le cottage double contigu et connu par les numéros municipaux 2816 et 2818, rue Sud Remparts, confortablement subdivisé, avec allée de chaque côté, bonne cour, citerne de chaque côté, toujours louée, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an après date, avec 8 pour cent par an d'intérêt là-dessus garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité relatives aux assurances, les honoraires d'avocats, les taxes, etc. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Actes de vente, ensemble avec les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J Puig notaire; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Frank N. Butler, avocat.
28 jan—28—fev 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA GRANDE,

Commode et Substantielle Résidence à deux étages avec mansarde

ET UNE BATISSE ECURIE DANS LE FOND,

Nos 811 et 813 rue Robin.

SUCCESSION DE JEREMIAH LINCOLN.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jérémiah Lincoln (No 59,904 du dossier de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et lequel lot mesurant 31 pieds 1 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, d'après le devis d'un plan par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 mai 1847, lequel dit devis est annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville dans le même district et ilet que la ci-dessus décrite propriété et contigu au même, mesurant 15 pieds 11 pouces et 2 1|2 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No Un, sur un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur les premièrement et deuxièmement décrites propriétés comprennent une grande et confortable résidence en bois, à deux étages et mansarde, désignée par le numéro municipal 811 rue Robin, et contenant vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, etc., de spacieuses et bien aérées chambres à coucher, cabinets, mansarde finie, etc. Le fond des dites propriétés est amélioré d'une bonne et substantielle bâtisse en bois couverte en ardoise comme écurie; aussi une bâtisse en bois à un étage comme bureau sur la façade avec entrée pour wagon portant le No 813 rue Robin, le tout bâti avec soin et substantiellement avec des matériaux et bois choisis par le défunt. Une bonne situation, à proximité de plusieurs grandes presses à coton, chars urbains et autres agréments.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance un an après date en des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Félix Joseph Puig, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

Frank H. Butler, jr, avocat.
21 janv—21 28 fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui veulent faire des placements.

COTTAGE DOUBLE

1731 et 1733 rue Polymnie.

Splendide site à batir,

1156 et 1158 rue Magasins, près de la rue Erato.

Succession de Dennis Ahern.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, le 21 février 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, maintenant absent en congé, daté le 16 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dennis Ahern (dossier No 43,616); il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Carondelet, Baronne et Erato, désigné comme lot No 3 de l'ilet 89, lequel dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double de valeur, ayant deux étages dans le fond, contenant 6 ou 7 chambres de chaque côté office, allée et bonne cour dans le fond, et connu comme les Nos municipaux 1731 et 1733 rue Polymnie, réclamant de bons locataires, rapportant $12 de chaque côté; bon emplacement et bon entourage.

2° Ce site de valeur à bâtir, ce certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasin, Erato Clio et Constance désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing voyer, daté le 9 juin 1859, et déposé pour référence en l'étude de S. Barnett, ancien notaire, ledit lot mesurant (en mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un splendide site pour bâtir, centre [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

avantages voisinage de choix, l'ilet de la rue pavée, lignes de chars électriques en face, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt sur les paiements différés ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurances et de sécurité, et d'après la loi. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison.

Coffrefort à Combinaison, Literie, Faïence Bijouterie et divers.

Succession de Jeremiah Lincoln.

No 59,904—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 8 février 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 811 rue Robin, près Annonciation, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, in re succession de Jeremiah Lincoln, il sera vendu à l'enchère publique:

Un assortiment général de meubles de maison, bijouterie et divers.

Conditions—Comptant.
28 jan—28—fev 4 7 8

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, vs Margaret Frances Kelly, une mineure No 42,271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reizenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars des églises, marchés, écoles, et loué au taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions—Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus le prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Siméon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 28—février 4 11 18 21

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE J. N HOWELL VS THE SOUTHERN CONFECTIONERY CO. LTD.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 60,167.

Marchandises en vente—Ustensiles de manufacture de confiserie. Et liste de comptes courants.

MERCREDI, LE 31 JANVIER 1900,

Sur les lieux, No 510 et 512 rue Magasins, à 11 heures A. M.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 15 janvier 1900, in re J. N. Howell vs la Southern Confectionery Co. Ltd, dossier No 60,167, il sera vendu à l'enchère publique,

1. La marchandise en vente, etc., de la compagnie ci-dessus.
2. Les comptes courants.

D'après l'inventaire enregistré dans l'étude de Fred Zengel, notaire. Les clefs de la maison au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant
W. C. H. ROBINSON, Encanteur.
Hugh S. Suthon, avocat.
21 jan—21 28 à date

John J. Castell.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MERCREDI le 7 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 211 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6''' à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 8" 3'''.

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN, PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—MARDI le 20 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique par ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de Division D, de ladite Cour, absent en congé, rendu le 17 janvier 1900 dans l'affaire de la succession de Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, No 60,949 Cour civile de District. La moitié indivise de l'intérêt en communauté de ladite Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, en deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 512 borné par la rue St Patrick, l'avenue de la Louisiane, les rues St David et Delachaise, désignés comme lots 11 et 12 sur un plan annexé à un acte de division entre les héritiers de Phoebe M. Cleveland, pardevant Geo C. Préot notaire, le 9 août 1899, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente-deux pieds à la rue St Patrick par cent cinquante pied de profondeur entre lignes parallèles. Acquit C. O. Book 159 p. 638.

Conditions—Comptant: Les taxes de 1900 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Ernest L. Sensaum, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

10 jan—10 fév 1 8 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 48 526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge, de la succession ci-dessus, Je, Jas. A. Brennan, encanteur, vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 17 février 1900, à 11 heures a. m., à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir, le tout situé dans la paroisse Morehouse, Etat de la Louisiane:

1° Un quart du sud-ouest de la section du quart sud ouest de la section 15, quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section 22, sud-est quart sud-est quart de la section 16, nord est quart de la section nord-est 21, le tout dans township 23, n. r., 8 est, le tout contenant 160 acres.

2° Le tract Merwin, composé de la moitié ouest de la section 8, moitié est de la section 7, moitié nord de la section 17, moitié est de la section 18 township 21, n. r., 8 est, contenant 1114 acres, plus ou moins.

Conditions—Comptant.
16 jan—16 21 28—fév 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant de valeur,

Sur la rue des Ursulines, après Miro.

PAVAGE EN ASPHALTE, CHARS ELECTRIQUES PASSANT DEVANT, PRES DE TOUTES LES COMMODITES.

GRAND TERRAIN RUE STE-ANNE, près Rocheblave.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A—No 60,778.

In re les mineurs Louis, James, Joseph et Edmond Ferronillet.

IL sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 janvier 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1. Un lot de terre en cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Miro, Tonti, et St Philippe, désigné par le No 12 et mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes de face sur la rue Ursulines par 106 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Tonti et 112 pieds 9 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de l'autre côté

2. Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Ste Anne, Rocheblave et Orléans, désigné par le No 147, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 83 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit d'un an, avec billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1900 et les timbres du revenu, ainsi que l'acte de vente, pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

23 janv—23 28—fév 4 11 18 25 28.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Wills veuve de Robert Arlington; No 60,587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp—Le MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C., daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non alienando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur. Ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle-Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als, No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1|8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4 1/4 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 2719 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1909 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Unteriner, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.

31déc—21—janv 7 11 21 28—fév 4 5 6

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

MANUFACTURE COMPLETE DE CHOCOLAT.

EN RAISON DE SE RETIRER DES AFFAIRES.

Une machine à gaz de la force de 3 chevaux, machine pour manufacturer le chocolat, machine à griller le café de Burn, débit de café, débit de thé, nouveau genre de machine à boucher les bouteilles, moules pour chocolat, coffre fort à combinaison de Hall, vitrière, étagère et installations, comptoirs, balances, jarres en verre, glacières, fourneaux, installations de bureau et d'autres articles trop nombreux à mentionner.

MARDI, le 6 FEVRIER, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 523 rue Royale entre les rues St Louis et Toulouse.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs.
28 jan—28—fév 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Payante

Dans le Second et Troisième District.

No 916 RUE VILLERÉ, entre Dumaine et St-Philippe,

Joli Cottage élevé de terre.

Nos 1824-1826 RUE DAUPHINE, entre Esplanade et Kerlerec,

Belle maison a deux corps de logis.

No 1121 RUE KERLEREC, entre Remparts et St-Claude.

Cottage à un étage avec attic

Les propriétés ci dessus sont situées dans de bonnes localités, avec les Ecoles, Eglises, Marchés, Chars et toutes les autres commodités à portée de la main.

Succession de Louise Curta.

No 61,154—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Spear Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune.

MERCREDI 21 FEVRIER 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 Rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 janvier 1900 les propriétés ci après décrites pour le compte de la susdite succession, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, St Philippe, Dumaine et Marais, lequel dit lot mesure 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Villeré, sur 80 pieds de profondeur. D'après un croquis et certificat fait par A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1884, annexé à un acte de vente par A. M. Vallée à Mme Paul Boé, passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 27 mai 1884, il appert que ladite propriété mesure en réalité 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Villeré, sur une profondeur de 64 pieds 1 pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre, ayant 6 chambres et cabinet, une bâtisse à un étage à l'arrière, citerne, lieux d'aisance, etc., connu sous le numéro municipal 916 rue Villeré.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, St. Claude, Columbus et Remparts, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et De Pouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquié, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 157 borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade, et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884, lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon, ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon; ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur le séparant de la propriété de C. Sonia' ou représentants; ledit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres gallerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux, hydrant, chambre à bain, etc., de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en ses billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité "de non alienando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, remboursement des primes non expirées des assurances et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1900. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres de l'Interne Revenue des Etats Unis, pardevant Jules F Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jérôme Meunier, avocat.
20 jan—20 24 31—fev 7 14 21

Succession de Mme Catherine Schaeffer Cristina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,196—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Charles D. Callahan, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN Greffier.
27 jan—7 31—fév 5

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Montet, veuve en premières noces de Eugène Guénaudon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession rendu dans la susdite affaire, signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 28 de février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété immobilière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Claiborne, désigné par le numéro neuf (9), sur un plan de A. Bourgerol, daté 27 septembre 1836; lequel lot de terre mesure, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue ou rue de l'Esplanade, par cent vingt (120) pieds de profondeur, adjoignant le lot numéro huit (8) sur le dit plan formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson.

Etant la même propriété que la dite Dame Antoine Degeorge, décédée, avait acquise par achat de François Degeorge par acte devant Oscar Drouet, notaire, le 26 juillet 1879, enrégistré au Bureau des Aliénations au Livre 111, folio 913.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir:—Un tiers (1|3) ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses usuelles de garantie des actes de vente. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et payables l'année 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Déjan, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du revenu interne des Etats-Unis.

AUG. HUARD, Encanteur,
Office 121 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne
Voyez le plan à la Bourse.
28 janv—28—fev 4 11 18 25 28

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE

Encoignure des rues Jackson et Tchoupitoulas.

Installations de la Buvette, Vins, Liqueurs, Whiskies, Cash Register, Verreries, Tables, Chaises, Meubles de Maison.

Succession de George N. Osterman.

Mercredi, le 31 Janvier 1900

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, au No 2139 rue Tchoupitoulas, à l'encoignure de l'avenue Jackson, MERCREDI, le 31 janvier 1900 à 11 heures A. M., en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "A", dossier No 60,974 signé le 19 janvier 1900, dans l'affaire de la succession de Geo. N. Osterman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu de la buvette effet de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
21 jan—21 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540 signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions—Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assument en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.
10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE.

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,681.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 décembre 1899, et signé le 3 janvier 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard, contenant galeries sur la façade [illegible] fond, 3 chambres, cuisine; [illegible] hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville désignés comme lots I et J, de l'ilet 334, borné par les rues Sixième, Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de tous les agréments; les 3 chambres de façade sont bien tapissées, et c'est un bon placement.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. R. Kerr, notaire

13 jan—13 14 21 28—fév 4 11 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et al.

No 61,082—Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Aussi en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire de la succession de E. Dreifus No 49,703, Division D, signé —— janvier 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 410 rue Sud Remparts et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, (maintenant Remparts), Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodriguez exécuteur, pardevant Joseph Lisbony, notaire, le 4 mai 1849. Ledit lot ayant en mesure américaine 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Courcey, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre vingt un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr. avocats.
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 1

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Sixième District.

Les Bâtisses sont Connues Comme le Cottage Double Nos 1016 et 1018 rue Amélia, entre les rues Magasins et Constance.

Mlle Joséphine Heckler vs Frederick Reckel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,942—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er février 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par les Nos Municipaux 1016 et 1018 rue Amelia et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelques manières en dépendant situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans la partie anciennement appelée faubourg St-Joseph dans l'ilet No 9 dudit faubourg maintenant l'ilet No 210 sur un plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Amélia, Constance (anciennement Live Oak), Magasins et Peniston mesurant quarante cinq pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Amélia sur cent quatorze pieds trois ou quatre pouces plus ou moins de profondeur et entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
James B. Rosser jr, avocat pour la plaignante.
29 déc—29—jan 5 12 19 2—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Magasins.

German Protestant Orphan Asylum Ass'n of N. O. La. vs Mme Ada F. Menge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,01[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1900, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 15 borné par les rues State, Magasins et Camp et la ligne de Burtheville, désignés comme lots Nos un et deux sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 7 septembre 1896, d'après le dit plan, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles le lot No 1 formant l'encoignure des rues State et Magasins dans cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. C. Walshe et Chas. F. Buck Jr. avocats dour le plaignant
12 jan—12 19 26—fév 2 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Septième District,

Coin des rues Léonidas et Hickory.

Louis V. Duffant vs Luke A. Ateman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,114—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er mars 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes à ce appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 239 borné par les rues Monroe, Léonidas, Septième, maintenant Hickory, et Cohn, lesdits lots sont désignés par les numéros Un, Deux, Trois, Quatre et Cinq, contigus l'un à l'autre, mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Hickory sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, le 1er mai 1896, annexé à un acte de dépôt fait pardevant F. Deibel, notaire le 12 novembre 1896. Le lot No Un forme l'encoignure des rues Léonidas et Hickory.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Legier, avocat pour le plaignant.
27 janv—27—fév 2 9 16, 23—mars 1

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

[illegible]

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	[illegible]
Six mois	1 [illegible]
Quatre mois	1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Ses Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]